

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 11 décembre 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 05/12/2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 8

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Personnel communal : approbation du tableau des emplois. - DE_2023_070

- Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles R.2313-3 et L.2313-1;
 - Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 - Vu le code général de la fonction publique ;
 - Considérant la mise en congé maternité de Mme LEINER Aurélie début 2024 ;
- Le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'agent social à 35 heures hebdomadaire à compter du 01/01/2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'adopter la proposition du Maire
- DECIDE de modifier et d'APPROUVER le tableau des emplois ci-joint, à compter du 01/01/2024
- DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants
- AUTORISE le Maire à signer le contrat correspondant

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP



RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/12/2023 004-210402343-20231211-DE_2023_070-DE